L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR:

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod—408 balles foin.

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres—Bijoux, soulliers et broderies.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Lingerie et articles de fantaisie, "zoziens" et bonneterie.

FOIN—FOIN—FOIN—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

A VENDRE—Cette jolie résidence en forme de cottage, si bien placée au coin des rues Prytanée et Knox, Premier District, par M. D. E. Morphy. Voyez l'annonce à la colonne des encans. 2

SPECTACLES.

Vendredi, 13 février 1874.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Robin Hood et Kenilworth.

VARIETES.—Hamlet.

L'intérêt général et les intérêts particuliers.

Une réforme est-elle proposée dans l'intérêt général, on voit presqu'invariablement quelque intérêt particulier se mettre à la traverse et employer l'intrigue, la chicane et souvent la corruption pour faire échouer la mesure proposée. Il arrive même souvent que cette opposition est intelligente et qu'elle est fondée sur une appréciation erronée des conséquences du projet mis en avant. Nous en citerons quelques exemples.

La situation financière et matérielle de la Louisiane est si critique qu'il devrait être évident pour tout homme de sens que le maintien du fardeau écrasant de la dette dans son énormité et l'augmentation qui en serait la conséquence, des taxes déjà lourdes qui frappent la propriété et la production, vouliraient forcément le pays à une ruine irrémédiable et à une banqueroute certaine, qui ferait perdre aux créanciers de l'Etat tout ce qui leur est dû.

Il semble donc que la conversion des Bons à 60 cents à la piastre et la réduction des taxes sont des mesures, qui, à part les critiques de détail auxquelles elles peuvent donner lieu, doivent être accueillies favorablement par les créanciers de l'Etat eux-mêmes qui, risquant de tout perdre, devraient s'estimer heureux d'échanger des titres sans valeur, contre de bons titres. On voit, cependant, la majeure partie des porteurs de Bons faire une guerre systématique et acharnée à la mesure de conversion et remuer ciel et terre pour la faire échouer. Refuser à un négociant embarrassé dans ses affaires un arrangement qui, en compromis raisonnable c'est le forcer à se mettre en banqueroute. De même s'opposer à une conversion ou à une réduction des dettes lorsqu'elle est nécessaire pour un Etat, c'est le pousser à la répudiation absolue de ses dettes. Voilà ce que ne comprennent pas certains porteurs de Bons ou leurs défenseurs.

Autre exemple : plusieurs causes entravent la navigation maritime de notre port. Au manque d'eau dans les Passes il faut ajouter l'élévation du prix du remorquage, certaines manœuvres attribuées à l'association des Remorqueurs qui nuisent à l'efficacité des travaux de dragage et les exactions dont les steamers et les navires sont victimes. Le Congrès est saisi d'un bill dont l'objet est évidemment d'améliorer l'état des Passes et de faciliter la navigation. Eh bien, l'association des Remorqueurs et celle des Pilotes font à ce bill une opposition tracassière et intelligente. Sans doute le bill détruirait les abus dont profitent ces deux associations. Mais n'est-il pas clair qu'une amélioration semblable à la navigation des Passes attirerait un bien plus grand nombre de navires à la Nouvelle-Orléans et que les pilotes et les remorqueurs retrouveraient dans l'exercice légitime de leur industrie, les bénéfices qu'ils demandent aujourd'hui à des abus criants qui nuisent considérablement à l'intérêt général de notre port.

Enfin, nous citerons encore comme un exemple frappant d'une opposition peu éclairée, la résistance que certaines grandes lignes de chemins de fer font au projet de canal du Fort St-Philippe et à tout ce qui doit accroître les facilités de la navigation fluviale. Si on veut bien réfléchir à ce sujet, on arrivera à cette conclusion que l'amélioration de la navigation du Mississippi et de ses grands affluents profitera à toutes les lignes de chemin de fer de la vallée. Cette amélioration, en effet, développera sur une échelle immense les ressources des Etats de cette vaste région. En assurant le transport à bon marché des produits agricoles du pays et des marchandises de fret lourd qui sont envoyées en échange, elle décuplera la richesse des populations de cette vallée et elle augmentera le nombre des habitants. La circulation des voyageurs sur les chemins de fer s'accroîtra rapidement, ainsi que le transport des articles qui nécessitent une grande vitesse et auxquels ne peut convenir la voie fluviale.

Les grains, les charbons, les métaux et autres marchandises lourdes constituent une masse de fret tellement considérable qu'il faudrait d'innombrables lignes de chemin de fer pour faire face au transport de ces articles, dont la circulation augmente d'ailleurs en raison du bon marché du fret.

De nombreuses expériences en Europe et aux Etats-Unis, même, ont prouvé que l'établissement de lignes de chemins de fer n'a jamais ruiné la navigation par eau. Ces deux moyens de communications, loin de se nuire, se complètent car chacun d'eux répond à des besoins différents et développe, dans les régions où il est appliqué, des ressources qui produisent une augmentation de revenus pour les deux voies de communications.

Mais les intérêts particuliers, lyngués par des préoccupations mesquines d'égoïsme, n'envisagent les mesures nouvelles qu'au point de vue de leur action apparente immédiate. De là viennent des résistances qui retardent le progrès de la nation. Car, trop souvent, le Congrès ou le gouvernement général se laissent détourner des grands travaux d'utilité publique par des influences ou une pression dues à des jalousies locales ou à des rivalités de compagnies représentant ou croyant représenter des intérêts opposés. C'est ainsi que nous craignons de voir sacrifier l'intérêt général de douze millions d'habitants qui peuplent la vallée du Mississippi, à la jalousie de New York qui devient une métropole trop absorbante ou aux craintes chimériques de quelques grandes compagnies de chemins de fer qui redoutent à tort la concurrence de la navigation fluviale.

LE GÉNÉRAL BEAUREGARD ET LA QUESTION D'UNE NOUVELLE ÉLECTION.—Dans un de ses derniers numéros, le *Galveston News* fait allusion à la lettre de l'ex-gouverneur Hébert et, il ajoute "on assure que le général Beauregard partage l'opinion de M. Hébert sur la question d'une nouvelle élection."

Nous ne savons où notre confrère a puisé cette information, mais nous pouvons lui garantir qu'elle est erronée. Le général Beauregard s'est toujours fortement prononcé, dans ses conversations et ses lettres particulières, en faveur d'une nouvelle élection. Il pense que le Congrès a le droit et le devoir d'intervenir pour redresser les torts qui ont été commis en Louisiane par l'intervention des deux autres branches du gouvernement, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et il considère le gouvernement de M. Kellogg comme un gouvernement usurpateur et qui ne remplit aucune des conditions d'un gouvernement républicain.

— Mme la duchesse d'Aoste, épouse de don Amédée, ex-roi d'Espagne, est, paraît-il, dans un état de maladie qui laisse peu d'espoir.

M. P. F. DUCONGÉ.—La communication suivante rend hommage aux vertus d'un homme de bien, et nous nous associons aux regrets qu'elle exprime :

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos plus respectables citoyens, F. P. Ducongé, décédé dans cette ville, le 9 courant. Né à Baracoa, dans l'île de Cuba, en 1806, de ses parents, d'origine française, s'étaient réfugiés lors de la révolution de St-Domingue, et d'où ils sont ensuite venus à la Nouvelle-Orléans avec leur fils encore âgé. M. Ducongé y avait toujours résidé depuis cette époque, sauf le temps qu'il passa à Philadelphie où il fut envoyé pour son éducation. De retour à la Nouvelle-Orléans, il fonda un établissement de pharmacie qui, pendant de longues années, jouit d'une confiance générale qui s'étendait au-delà des limites de notre Etat. Avec une patiente intégrité, rare de nos jours, il réussit à acquérir lentement une fortune honorable, dont il sut faire le plus noble usage. Doué d'un esprit sain, ferme et lucide, il voyait juste et ses trompait rarement dans ses jugements. Son urbanité douce et bienveillante charmait tous ceux qui l'approchaient, et il était difficile de pénétrer dans le secret des nombreuses charités qu'il répandait autour de lui. Il était foncièrement chrétien par ses œuvres. Sa probité était à toute épreuve. Dans toutes ses relations sociales et même dans le cercle de ses affaires commerciales, il agissait avec une délicatesse scrupuleuse, poussée quelquefois jusqu'à l'excès. Ce qu'il y avait de singulièrement remarquable en lui, c'était une absence presque complète de cet égoïsme qui est partie inhérente de la nature humaine. Les intérêts d'autrui étaient ce le trouvaient jamais sans une sympathie active, qui s'éveillait spontanément au moindre appel. Son cœur avait la sensibilité de celui d'une femme, et il s'aimait moins que les objets de ses affections. Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il est difficile de remplir mieux que lui tous les devoirs de la vie. Nul ne fut meilleur époux, meilleur père et meilleur ami. Mort d'un pareil homme est non-seulement une douleur profonde pour sa famille et pour tous ceux qui l'étaient attachés, mais une source de regrets pour toute notre communauté, qui perd un de ses citoyens les plus utiles et les plus vertueux.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Hier, les affiches ont annoncé, pour la *Matinée* de samedi, 14 février, *La Dame aux Camélias*.

Nous apprenons qu'il y a eu un changement de spectacle, et que l'on donnera :

1° *Le Gamin de Paris*, drame-vaudeville en deux actes ; 2° *La Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes.

Samedi soir, à sept heures, *Le Prophète*. Le rôle de Fidès sera rempli par Mlle Denain.

Au premier jour *Roland à Roncevaux*.

Jeudi, 19, bénéfice de Mlle Léonia Cariui, première Dugazon.

Une très-belle chambrée assistait hier soir, au bénéfice de M. Gadilhe. Nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Devoyod dans les deux premiers actes de l'*Africaine*. Il nous a semblé, en écoutant l'air du *Sommeil*, que le trait caractéristique de sa voix était d'une grande douceur. Elle a mis une expression remarquable dans ces mots : *Hélas ! je t'aime*, ces mots si simples en apparence et pourtant si difficiles à dire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Nous pensons qu'il y aura salle comble ce soir pour entendre Salvini dans *Hamlet*. Ce grand artiste a produit une impression profonde sur tous ceux qui l'ont entendu, et le rôle de Hamlet est un de ceux où peuvent le mieux se déployer les ressources de son magnifique talent. La signora Piamonti remplira le rôle d'Ophélie.

On commence à huit heures.

LECTURES.—Mme Marie-Antoinette Pollard fera, dimanche prochain, 15 du courant, à midi, dans la Salle Grünewald, rue Baronne, entre Canal et Commune, une lecture sur ce sujet : *Fashionable Society Unmasked*. On nous fait les plus grands éloges du talent de Mme Pollard qui, comme on le voit, a choisi pour sa conférence un texte fort attrayant. La recette de la séance sera affectée à un but charitable.

☞ La grande réputation dont jouit le BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Lisle est justement méritée, car chaque jour nous en recevons les preuves les plus convaincantes de son efficacité et de sa supériorité. Il n'est pas de toux, rhumes, catarrhes qui résistent à son action remarquable.

UN BUDGET DE LOTERIE.—Il n'y a rien de plus facile à composer que ce budget là, car il s'accommode à l'espoir ou aux moyens pécuniaires de l'amateur du jeu de loterie. Il ne requiert pas une taxe sur le capital, mais seulement sur le revenu, et si vous avez du bonheur, comme on dit vulgairement, il vous donne un capital. Et sans, la loterie de la Louisiane dont un grand tirage aura lieu samedi prochain, 14 du courant, vous offre un précieux avantage.

Nous continuons, dit le *Courrier des Etats-Unis*, à enregistrer les résultats de l'absence d'un poste postal régulier entre la France et les Etats-Unis. Quatre steamers sont partis samedi de New-York pour l'Europe, savoir :

Le *Baltic*, de la ligne White Star, avec 29,717 lettres et vingt-neuf sacs de journaux et imprimés ; le *Mosel*, avec 28,528 lettres et vingt-neuf sacs de journaux et imprimés ; le *Cuba*, avec 1,276 lettres et un sac de journaux ; enfin l'*Amérique*, de la ligne Transatlantique, avec 933 lettres et trois sacs de journaux—dont plus d'un se-

—La proposition de loi, présentée à l'Assemblée par M. Clapier, demande que les tissus de coton, de laine, de soie, de lin, de chanvre, et de jute, fabriqués et consommés à l'intérieur de la France, soient frappés d'un droit d'accise égal à la moitié du droit d'entrée dont les tissus étrangers sont frappés, à leur importation, par le tarif conventionnel. Le droit sur les tissus étrangers serait augmenté, et même de beaucoup, d'une somme égale à la taxe imposée aux tissus français.

—*Le XIXe Siècle* croit pouvoir annoncer que le parti conservateur présentera un homme, M. de Beauchamp, aux prochaines élections de la Corrèze pour l'Assemblée nationale. Le candidat républicain serait M. Lepetit, ancien maire de Poitiers, élève de la Faculté de droit et conseiller général.

—L'affaire des assassinats d'Angervilliers se poursuit activement. On a arrêté tant à Limours qu'à Angerville cinq individus sur lesquels pèsent des soupçons, assez vagues d'ailleurs. Ce sont Alexandre Lefebvre, garçon boucher, Jean F. Guignard, cabaretier, vieillard de 75 ans, Claude Guillemard, journalier, Frottier, cultivateur, Nénault, marchand de vin. Un facteur de Limours, nommé Désiré Legrand, qui paraissait, on ne sait comment impliqué dans l'affaire, quoiqu'il fût généralement estimé, a mis fin à ses jours, ou se pendant à un arbre. C'est dans l'arrondissement de Rambouillet que s'instruit l'affaire.

L'OPÉRA AUX ITALIENS.—Nous lisons dans la *France* :

L'Opéra a commencé hier ses représentations à la salle Ventadour par *Don Juan*, avec les décors appartenant au Théâtre-Italien.

Nous n'avons à signaler que la gêne causée par les dimensions relativement restreintes de la salle aux chanteurs et même aux choristes, et le peu de place laissé au ballet. L'orchestre aussi, quoique réduit, paraissait à l'étroit. Les amateurs de loges ont largement trouvé satisfaction ; les hommes accupent la plus grande partie des fauteuils d'orchestres ; dans les dernières rangs seulement on admet des dames, pour remplacer les stalles d'amphithéâtre de la salle bâtie. Mais de parterre, nulle trace ! Comprenez-vous bien ce qu'il y a de fatal dans ces mots ? Par moments on apercevait l'ombre mélancolique de M. David, chef de claque, glissant furtivement dans les couloirs.

Le public ayant repris son initiative pour les applaudissements, les *bis* et les rappels, on a redemandé que la sérénade de M. Faure.

—Nous tenons de source certaine, dit le *Figaro*, que Mgr Leclaud n'a rien voulu accepter de Hanke ; l'impératrice a envoyé à l'avocat un souvenir.

Quant aux frais du procès, ils seront acquittés par la reine d'Espagne, qui s'est mise aussi à la disposition de Mme Bazaine pour l'éducation des enfants du condamné.

—Nous lisons dans le *Gaulignani's* :

"On vient de placer sur le nouveau tombeau de l'ex-empereur Napoléon III, à Chislehurst, une plaque de cuivre portant la légende suivante, en français :

"Ce monument funéraire a été offert à S. M. l'IMPÉRATRICE EUGÉNIE, comme témoignage d'affection et de sympathie, par VICTORIA, REINE D'ANGLETERRE, 1874."

—Hier, dans un salon à l'heure du thé.

Une dame en visite.—On ne reçoit plus depuis quelque temps, que des billets de mariage.

Une demoiselle majeure.—Oh ! ne m'en parlez pas, ça devient ridicule !.....

CHRONIQUE DE LA VILLE,

La Milice du *Général* Barbet.

M. Barbet, l'émule de Butch ; l'un des hommes les plus influents de son parti et de sa race, n'est pas seulement sénateur, il est aussi général, et il a le droit de porter, si le cœur lui en dit, un pinnet aussi haut que celui du traditionnel Boum de la Grande Duchesse de Gérolstein.

L'art militaire a pour lui des séductions à nulles autres pareilles, et malgré la corpulence dont la nature marâtre l'a affligé, il a un penchant invincible pour les armes.

Comme Achille, qui, déguisé en femme et enfermé dans un gynécée, faisait reconnaître son sexe en préférant une épée aux bijoux qu'Ulysse, le ruse roi d'Ithaque, était devant ses compagnes, le gros sénateur Barbet, dès son plus bas âge, a manifesté des dispositions belliqueuses, qui laissaient deviner qu'il y avait en lui l'étoffe d'un général.

On le voyait, s'armant d'un caredent, poursuivre avec ardeur les malheureuses mouches qui se débattaient sur un carreau de vitre, et les poignarder, sans merci, avec une joie féroce.

A douze ans, il réunissait tous les petits nègres du voisinage sur l'habitation de son maître, et, leur donnant des manches à balais, en guise de fusils, il mettait bravement à leur tête, coiffé d'un casque en papier, un sabre de bois à la main, et, il s'en allait en guerre, tout comme ce bon monsieur de Marlborough.

A vingt ans, il achevait déjà son premier exploit, en mettant en fuite, à lui tout seul, après une fusillade enragée, une compagnie de vingt-cinq perdreaux.

Plus tard, poussé par les événements, il est devenu ce qu'il est ; c'est-à-dire un amateur, un général de milice et l'un des hommes les plus importants de la clique radicale.

Voilà pour le chef, parlons un peu des soldats.

Les milices de M. Barber n'aiment peut-être pas trop l'odeur de la poudre, mais le faste militaire les éblouit. Ils voudraient ne jamais quitter l'uniforme et ils font l'admiration de tous les jours le plus régulièrement du monde, avec un zèle et une énergie qui font plaisir à voir.

Tous les jours, vers trois heures de l'après-midi, une compagnie de ces braves volontaires vient se rendre devant la résidence de Paroisse et un officier instructeur, le chapeau orné d'un panache, leur apprend comment se pratique la charge en douze temps, etc., etc.

Nous nous demandons ce que signifient ces préparatifs guerriers.

Si l'on pouvait persuader à ces malheureux, qui sont grisés par des promesses mensongères, que leur véritable place est dans les champs si fertiles de la Louisiane, l'agriculture se meurt, faute de bras pour ensemencer et pour cultiver la terre ; cependant, le général Barber ne manque pas de soldats et nous voyons tous les jours autour du Mechanics Institute une foule de nègres armés.

Quand donc les hommes de couleur comprendront-ils que la liberté est un mal plutôt qu'un bien pour les hommes qui ne savent pas se diriger eux-mêmes ; et quand donc seront-ils convaincus que c'est par un travail honnête qu'ils peuvent se régénérer et espérer arriver au niveau des blancs.

Le Carnaval à la Nouvelle-Orléans.

Le roi du carnaval ne tardera pas à faire son entrée triomphale dans sa bonne ville de la Nouvelle-Orléans, si nous ne doutons pas que ses fidèles sujets se fassent un devoir de venir lui présenter leurs hommages. Déjà l'étendard royal flotte dans nos rues, et les étrangers commencent à affluer dans les principaux hôtels.

La saison sera exceptionnellement brillante cette année, nous assure-t-on ; et nous avons tout lieu de le croire, car Rex ne négligera rien pour se montrer dans toute la splendeur de sa majesté royale.

Puisse le commerce de détail prospérer pendant les quelques jours consacrés à la Folie, et que Dieu ait en sa sainte garde le roi du Carnaval !

Les marchés particuliers.

Les partisans des marchés particuliers ont eu un meeting, hier soir, au No 10 de la rue Ste-Anne. Plusieurs orateurs ont parlé et se sont prononcés en faveur de l'industrie libre dans le pays de la liberté.

Il y a place sous le soleil pour tout le monde, ont-ils dit, et ils désapprouvent fortement le bill présenté pour la limitation des marchés de la ville.

L'assemblée était nombreuse et composée d'hommes de toutes les classes et de tous les partis politiques.

Bal de la Société culinaire.

La Salle Grünewald était comble, hier soir, comme nous l'avions prévu, pour le grand bal donné par la Société culinaire. Il y avait foule de jolies femmes et de galants cavaliers ; l'orchestre était excellent et les danses ont continué jusqu'à une heure avancée du matin.

Le grand événement de la soirée a été le souper.

Figurez-vous un repas pantagruélique, une agglomération des plats les plus exquis, préparés par des gens maîtres et servis artistement. Rien que d'y songer on se sent en appétit.

Nous présentons nos compliments sincères aux membres de l'Association culinaire. Leur bal a été un grand succès, et nous leur sommes redevable de tant d'attentions et de gracieuses prévenance, que nous ne savons trop comment les remercier.

La cuisine est un art que nous estimons fort, car nous lui devons de bien agréables jouissances ; les chefs culinaires qui se sont distingués d'une façon toute particulière, hier soir, ont donc droit à toutes nos sympathies.

Au risque d'irriter à nos lecteurs le supplice de Tantale, nous publierons le menu de ce repas fabuleux.—Nous en conserverons toujours les plus heureux souvenirs.

MENU DU SOUPER :

HORS-D'ŒUVRES ASSORTIS.

RELEVÉS.

Garoupa Gênoise,
Jambon de Westphalie à la Geiée,
Noix de Veau Louis XIV.
Tête de sanglier Royale,
Red cramper Renaissance,
Galantine de Dinde à la Valois,
Pain de Foies à la Moderne,
Selle d'Agneau à l'Anglaise,
Corn Beef à l'Ecossaise.

ENTRÉES FROIDES.

Filet de Bœuf en Belle-vue sur Socle,
Buisson d'Ecrevisses à l'Aspic,
Mayonnaise de Volaille à la Romaine,
Chaufroid de Gibier à la Jules Janin,
Palade de Homards Bavigotte,
Sandwich du Lyon,
Pâté de Foies Gras de Strasbourg,
Galantines de Roulattes à la Reine,
Aspic d'huîtres à la Russe,
Pâtés de Bécassines à la Morny,
Mayonnaise de Beauchamp, aux
Langues de Bœuf à la Génoise.

ROTS.

Chapons Truffés,
Dindonneau, sur Cresson.

ENTREMETS.

Pudding à la Mac-Mahon,
Macédoine de Fruits.

PIÈCES MONTÉES, PATISSERIE.

Nougats à la Parisienne,
Gâteaux de savoie,
Croquembouche, Historié,
Gâteau Vénitien,
Bombes Impériales,
Corbeille de Fruits,
Petits Gâteaux assortis,
Tour de Babel.

Fromage. Café.

Décision par le juge-président Ludeling No 4,921. Cour-Supreme.

Etat de la Louisiane dans l'affaire de John Lauve contre le juge de la Cour Supérieure de District.

L'appelant déclare qu'il a obtenu une injonction de la Huitième Cour de District pour empêcher la *Crescent-City Live Stock and Slaughter House Company* de s'opposer à ce qu'il abatte des animaux sur la rive Est du Mississippi ; que ladite Compagnie a demandé par réconvention, dans sa réponse, une injonction contre l'appelant pour lui défendre d'abattre à l'avenir des animaux, etc., sinon dans les bâtiments et cours de l'intimée, sur la rive gauche et l'Est du fleuve. Les deux parties ont interjeté appel du jugement rendu en première instance et l'appel est pendant en cette Cour ! L'appelant déclare en outre que depuis que le dit appel a été interjeté, ladite Compagnie a institué un autre procès contre l'appelant et lui a interdit, par injonction, d'abattre des animaux sur la rive droite et Ouest du fleuve ; que le tarif sur lequel l'action est basée est identique dans les deux procès ; que les parties sont les mêmes ; et que dans un semblable procès où il s'agit des mêmes faits, le juge de première instance a écarté l'objection du *lis pendens*. L'appelant demande en conséquence qu'un writ de prohibition soit émis pour empêcher ladite Compagnie de le harceler au moyen de procès où le motif de l'action est la même que celui de l'affaire pendante en ce moment à la Cour-Suprême.

La cour, après en avoir délibéré, a prononcé que l'appelant ait été empêché, par injonction, dans les deux procès, d'abattre des animaux dans le même endroit. Elle dit que dans l'un des appelant maintenait son droit d'abattre des animaux sur le terrain de la compagnie défenderesse, là où sont construits les abattoirs de celle-ci, et que dans l'autre cas il dit appelant maintenait son droit d'abattre des animaux dans un autre endroit mais du même côté du fleuve.

Nous croyons que cet exposé n'est pas exact. Le droit réclamé d'un côté et contesté de l'autre, est le droit pour l'appelant d'abattre des animaux sur la rive Est du Mississippi et les deux procès avaient pour objet le règlement de cette question. La seconde injonction était vexatoire et le juge de première instance a dépassé les bornes de sa juridiction en entreprenant de déjuger la question lors-

que l'appel susdit était pendant à la Cour Suprême.

Il est donc ordonné et décrété que le writ de prohibition précédemment accordé soit maintenu et rendu définitivement obligatoire.

E. K. Washington, pour l'appelant.
Semmes et Mott, pour la compagnie.

Notre Feuilleton.

Nous commencerons mercredi prochain la publication d'un nouveau roman de Paul Féval, LE CHEVALIER DE KÉRAMOUR, OU LA BAGUE DE CHEVRE. Nous pensons que cette œuvre, qui est à la fois dramatique et honnête, intéressera nos lecteurs et nos lectrices.

LETTRES D'ITALIE.

Rome, le 15 janvier 1874.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la fausse bulle pontificale, publiée par la *Gazette de Cologne*, est l'objet de toutes les conversations dans nos cercles catholiques. Les organes du Vatican s'égayent ainsi bruyamment que possible sur la mystification.—C'est bien le mot propre, dont M. de Bismarck vient d'être victime. Mais, peut-être, cette gaîté est-elle un peu factice. La publication de la feuille francfortoise, malgré le caractère inconstestablement apocryphe du document reproduit, semble avoir laissé une pénible impression chez la curie romaine.

La ténacité, l'acharnement que le chancelier de l'empire déploie pour pénétrer les secrets de la cour pontificale provoque chez le pape et dans son entourage un sentiment inattendu d'inquiétude et de défiance. On comprend qu'on ait eu présence d'un ennemi implacable qui ne recule devant aucun moyen. Aussi la crise a-t-elle tenu à savoir d'où venait la pièce publiée par la *Gazette de Cologne*. Elle a ouvert une sorte d'enquête et, à la suite de ses investigations, elle est parvenue à mettre la main sur tous les fils de cette intrigue, qui a abouti à une mystification.

Je me referai pas l'histoire de cette intrigue que la *Germania* raconte tout au long. Je dois dire, cependant, que les révélations qui circulent ici diffèrent, dans quelques détails, de celle publiée par ce journal. D'après le récit le plus accrédité, le rédacteur de la bulle apocryphe serait un ancien avocat romain qui, absorbé comme autrefois par l'enquête ouverte par la curie politicienne. Un dit aussi que le correspondant d'un journal ultramontain serait vivement soupçonné d'avoir quelque peu trempé dans cette affaire. Il paraît enfin, que la pièce publiée par la *Gazette de Cologne* n'aurait pas passé par les mains de la légation allemande, mais par celle d'un agent secret—bien connu—que M. de Bismarck entretient à Rome.

Détail piquant : M. de Bismarck qui vient d'être si bien mystifié avec ou par son agent secret, n'en est pas à la première mésaventure de ce genre à Rome. Il y a un an, à peu près, un Allemand donné le nom m'échappe, avait fondé ici un journal en langue allemande. Par l'intermédiaire du susdit agent secret, il sollicita une subvention du gouvernement prussien, en faisant observer que la colonie française et la colonie anglaise ayant leurs organes, il était juste que la colonie allemande eut aussi le sien. M. de Bismarck, touché par ce raisonnement patriotique, fit donner 30,000 fr. à ce publiciste dévoué. Le malheur, le publiciste dévoué disparut, et..... le journal avec lui.

Il paraît que cette petite mésaventure n'avait pas ébranlé la confiance de Bismarck en son agent secret. La nouvelle mystification que celui-ci vient de lui attirer sera-t-elle plus sensible ? *Chi lo sa?* Est-il bien certain, d'ailleurs, que le chancelier de l'empire, en cette affaire, soit mystifié ? Ne se pourrait-il pas qu'il fût complice et la publication de cette bulle apocryphe eut été, pour lui, une simple manœuvre électorale ? Je penche fortement. Je vois, en effet, pour cette dernière hypothèse. Il faut, pour couvrir à l'intérieur l'éclat de la bulle *Apostolicæ sedis munus*, une dose de naïveté que j'ai peine à supposer chez le chancelier de Varzin.

Berlin, 19 janvier, 8 h. 50, soir.

Le gouvernement allemand a adressé une note au gouvernement autrichien, le priant d'intervenir auprès du Vatican afin qu'un arrangement intervienne qui ne permettra pas à l'évêque de Breslau de se retirer dans son diocèse autrichien, afin d'y continuer ses agitations, si le cabinet l'expulse de son diocèse prussien.

On dit que le confrère du Paar aurait été invité par le gouvernement autrichien à intervenir au Vatican dans le sens de la demande du gouvernement allemand.

(*Courrier de Paris.*)

—La *Gazette de Cologne* publie la lettre suivante adressée par l'empereur d'Allemagne à l'évêque vieux-catholique Reinkens :

A l'évêque catholique M. le docteur Joseph-Hubert Reinkens, à Bonn.

Monsieur et très vénérable évêque,

Je vous remercie des cordiales félicitations que vous m'avez adressées à l'occasion du nouvel an. Que Dieu veuille favoriser aussi pendant la nouvelle année l'œuvre entreprise par vous en son nom ! Puisse la conviction que vous partagez, et qui est indubitablement vraie, s'étendre de plus en plus, à savoir que, dans mes Etats, le respect de la foi est compatible avec l'exercice du culte de toutes les communautés qui ne poursuivent pas un but terrestre, mais recherchent seulement la paix de l'homme avec Dieu.

Berlin, le 17 janvier 1874.

GUILLAUME.

AU JEU DE LOTERIE LA CONFIANCE FAIT LA MÈRE DE SURETÉ.—En effet, c'est la confiance qui vous inspire l'économie d'un billet ou de plusieurs billets. Vous les perdrez, mais la confiance vous soutient et vous jouez jusqu'à ce que la fortune se décide en votre faveur. Compter, alors, les profits et pertes et vous verrez que les profits l'emportent de beaucoup en même énormément. On peut donc avoir confiance dans la loterie de l'Etat de la Louisiane, dont nous avons enregistré si souvent les billets gagnants et qui annonce un grand tirage pour samedi, 14 février 1874.

—Un conte de la *Mère l'Oie*, dit-on, n'est-il d'Alexandre Dumas fils.

Il était l'autre jour occupé à considérer une chose ou une autre.

—A quoi songez-vous ? demanda un de ses amis.

—Voyez repartit le futur académicien, la gravité de la mère l'oie. Voici quinze jours qu'elle est là, calme et silencieuse, le regard vague, les ailes entr'ouvertes. Rien n'a pu lasser sa patience. Elle attend ! Dieu seul sait ce que couve cette bête. On arrachera plus tard les ailes de ses petits. L'oie, c'est la plume, et la plume—que n'est-ce pas ! L'une écrira des lettres d'amour. Par elle, peut-être, une femme sera perdue, un homme trompé. L'autre signera l'abdication d'un roi, une délation, un pacte, que sais-je ! C'est tout un monde que cette mère l'oie, et elle n'a pas l'air de s'en douter. Elle ne sait pas dais où doivent aller ces plumes, ce qu'elles feront. Je calculais les désordres qu'elles peuvent causer, les événements qu'elles peuvent jeter dans la vie des hommes, le bien et le mal qu'elles feront faire, —et c'est là ce qui me faisait admirer la quiétude de cette oie qui couve un volcan !

STATISTIQUE DE LA PAROLE.—On a calculé qu'un homme parle, en moyenne, trois heures par jour, soit cent mots par minute, dix-neuf pages in-8° à l'heure, cinquante-deux volumes par an. Ce calcul ne s'applique ni aux femmes ni aux avocats, qui dépassent généralement la moyenne.

Il paraît que, dans la nouvelle pièce que M. Jules Sandeau va faire représenter au Théâtre Français, doit figurer un cheval, et que les traditions de la Comédie Française se cabrent devant cette innovation inouïe.

Cette histoire équestre, dit le chroniqueur du *Monde illustré*, me rappelle une aventure dont je fus témoin au théâtre de Versailles.

"Il s'agissait d'un drame militaire où figurait un brave artiste qui avait un réel talent.

"Au dernier acte de cet ouvrage à grand tralala, le général Bonaparte devait arriver au galop.

"L'artiste, qui n'était pas cavalier de premier ordre, à ce qu'il paraît, fait faire une annonce.

Et le régisseur s'avançant :

—Messieurs,

"Monsieur vous prie de l'excuser s'il paraît à bied au dénouement. Ignorant l'équitation, il espère que votre indulgence lui en tiendra lieu.

"La rédaction de l'annonce eut un succès fou."

DANGER DES BALLONS.—Les ballons que les enfants s'amusent à faire voltiger en les tenant captifs à l'aide d'un fil peuvent être quelquefois l'occasion de terribles accidents.

Avant-hier, un marchand de ces jouets parcourait le Prado, à Marseille, avec une pyramide de ballons rouges derrière le dos.

Un de ces aérostatats ayant effleuré le cigare d'un fumeur, ce simple contact suffit pour déterminer une effroyable explosion, qui projeta violemment le marchand sur le trottoir, la face contre terre.

Il a dû être transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Un chasseur d'Afrique, de passage à Marseille, le sieur Castex, a été également blessé, mais sans gravité, à la joue.

ELLE AIME UNE FOIS.—Qui sait ce que fait la chance au jeu de loterie, et quand elle vient une fois, il est rare qu'elle ne revienne pas plusieurs fois à court intervalles. C'est un avis que nous donnons aux joueurs de bon sens. Ils ont été désappointés au dernier tirage, même à l'avant-dernier tirage. Eh bien, loin de se décourager, ils continuent et finissent par obtenir un gros lot. A ces gens bien avisés, nous dirons que le grand tirage de la loterie de la Louisiane aura lieu samedi prochain, 14 février.

Le " Gardien de la Santé ".

Le foie étant le grand dépuratif, l'organe qui nettoie le sang, faites le fonctionner et il chassera du corps, gratuitement, les impuretés qui naissent dans le sang qui usent, pour ainsi dire, les ressorts de la vie. Il faut, pour atteindre ce but, avoir recours au " Golden Medical Discovery " du Dr. Pierce et à de très petites doses du purgatif du Dr. Pierce. Aucune humeur—la scrofule la plus dangereuse, le bouton le plus ordinaire, la plus simple éruption—ne saurait leur résister ; les ulcères les plus graves ne tardent pas à guérir rapidement à des remèdes de tels maladies qui viennent l'être connus. Grâce aux préparations du Dr. Pierce, les poisons qui se cachent dans le corps ne sont plus des causes de terreur, car le malade, s'il persévère, recouvre une santé parfaite, quelque dangereuse que fût l'affection dont il était atteint. Les grosses glandes, les tumeurs et les enflures disparaissent devant le " Discovery " et de la " Purgatif " du Dr. Pierce.

Les médecins ne pouvaient rien pour lui

Mergeville, Morgan Co., O., 2 mars 1872.
Chers Drs. Pierce,

A l'âge de 12 ou 13 ans, j'eus les écrouelles ; la force de remèdes, elles disparaissaient d'un côté, mais elles ne tardaient pas à reparaître de l'autre. Je les eus également à l'oreille gauche. Je vis votre nom pour la première fois, dans le *Christian Advocate* et j'envoyai chercher le premier bouteille à dix milles de l'endroit j'habite ; elle m'a fait plus de bien que tous les médicaments que j'avais pris. J'ai 48 ans, j'ai été traité par cinq médecins, mais aucun d'eux ne m'a fait autant de bien que la bouteille de votre "Discovery" qui m'a rendu la santé et peut travailler.

JOHN A. WILSON.

1026—v&c.

☞ Il y a économie à employer à pouvre livraison Duchamp. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Une mère basse sera célébrée SAMEDI prochain, à 10 courant, à sept heures et demie du matin, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de feu ESTANT. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

12fév—1t

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....Rue de Chartres.....17

A. BROUSSEAU,

Importateur de tapis anglais et en détail.

Paris.—200 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers et tables MATTES blanches, à carreaux et fantaisie, STORES, Cornices, couvertures de tables et de planchers.

BUREAUX en détail et ventelle Nothingham, BROCATELLES, PORTIÈRES, Lambrequins, terries, rep, &c. CRIN, crinine, peluche, &c. &c.

8 fév—E DMAY FP

ENTREPOT DE TAPIS

ET DE TOILES CIRÉES,

ELKIN & CO.,

168.....RUE DU CANAL.....168

RECEVENT, en ce moment, de nouveaux assortiments de—

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles ;
TAPIS Tissus pour salle et Tapis-Brussels ;
TOILES Cirées de toutes largeurs ;
STORES, Cornices, &c., qu'ils offrent à très bas prix.

16 sept—3mPP

Perdu.

UN CORSAGE DE SOIE NOIRE, garni de guipure noire, a été perdu hier soir, vers sept he